

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 08 Recherche sociale			
Code	SOAS1B08AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	57 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Damien DE BOUVER (damien.de.bouver@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies</u> Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) José Luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be)</p> <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Marie SCHOTS (marie.schots@helha.be) David LALOY (david.laloy@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) Lucie DEWEER (lucie.deweer@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à introduire au questionnement scientifique et à permettre l'acquisition d'outils en vue d'analyser des situations sociales dans leur complexité.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
 - 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
 - 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Collecter, organiser et présenter des sources documentaires autour d'un sujet précis
- II. Décrire, analyser et interpréter des données quantitatives et qualitatives
- III. Exploiter les informations qui en découlent pour analyser les phénomènes sociaux

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B08ASA	Statistique	33 h / 3 C
SOAS1B08ASB	Introduction à la démarche de recherche	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B08ASA	Statistique	30
SOAS1B08ASB	Introduction à la démarche de recherche	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 5/60 du Bloc 1.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent :

Statistique 60% Introduction à la démarche de recherche 40%

La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas d'échec à 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés - quelle que soit l'ampleur des échecs -, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une UE organisée sur un seul quadrimestre, dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20,

ou Pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20,

pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,
pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Statistique			
Code	11_SOAS1B08ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	33 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	David LALOY (david.laloy@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

- Premièrement, la statistique constitue un prérequis incontournable pour la suite de la formation des assistants sociaux. Certains cours mobilisent des données chiffrées pour analyser et comprendre les phénomènes sociaux étudiés (sciences médico-sociales, démographie, économie...). D'autres cours nécessitent également la maîtrise et l'utilisation de certains outils statistiques dans une démarche de recherche (Introduction à la démarche de recherche, Méthodologie de la recherche sociale, travail de fin d'études...).
- Deuxièmement, la compréhension de données chiffrées et la maîtrise des outils statistiques sont indispensables dans l'activité professionnelle des futurs assistants sociaux. Ceux-ci seront en effet confrontés à des phénomènes sociaux et à des publics spécifiques qui peuvent être compris, analysés, interprétés à l'aide de données statistiques. Ils seront également susceptibles de devoir récolter et analyser eux-mêmes des données dans le cadre d'une recherche à mener, ou d'un rapport d'activité à construire.
- Enfin, de manière plus générale, nous sommes tous bombardés de données chiffrées dans notre vie quotidienne, que ce soit dans les médias, les publicités, les discours politiques... L'argument statistique est utilisé dans de nombreuses situations pour mettre en lumière des problématiques sociales et pour justifier des décisions politiques. En tant que citoyen, il est important de maîtriser un minimum les techniques et les opérations statistiques pour comprendre ces informations chiffrées et élaborer un regard critique face à ces arguments statistiques.

Ce faisant, les objectifs poursuivis par l'activité d'apprentissage sont :

- Comprendre de manière générale la démarche statistique et son utilité dans la recherche scientifique, dans les métiers du social et dans la compréhension des phénomènes sociaux.
- Construire un outil de récolte de données (un questionnaire) pertinent pour répondre à un objectif de recherche défini.
- Comprendre les concepts et outils de base de la statistique descriptive à une dimension et à deux dimensions.
- Effectuer un traitement statistique cohérent et adéquat de données quantitatives, à l'aide d'un logiciel sur ordinateur.
- Utiliser et interpréter judicieusement et de manière critique des résultats statistiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Expliquer l'intérêt et les modalités d'usage de la statistique dans une démarche de recherche scientifique et de compréhension des phénomènes sociaux ;
- Construire un outil de récolte de données (un questionnaire) à partir d'un questionnement de recherche ;
- Définir et utiliser les concepts de base de la statistique descriptive à une dimension et à deux dimensions ;

- Choisir et effectuer, à partir d'une hypothèse à vérifier, un traitement statistique de données quantitatives. Cela implique de :
 - choisir les outils statistiques pertinents en fonction de la situation ;
 - réaliser correctement une analyse descriptive de données quantitatives (produire un graphique, un tableau de distribution à une variable, un tableau croisé, calculer la moyenne, la médiane, le mode, l'écart-type, la variance...);
- Utiliser les fonctions statistiques de base du logiciel Excel pour réaliser les analyses demandées (capacité 1.2) ;
- Utiliser et interpréter judicieusement des résultats statistiques : à partir d'un tableau de données ou d'un graphique, l'étudiant-e sera capable d'en dégager les informations principales, de les analyser, de les interpréter de manière critique et de les utiliser en vue d'une meilleure compréhension des phénomènes sociaux

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La matière abordée comprendra :

- Les étapes de l'approche quantitative des phénomènes sociaux (question, hypothèse, indicateurs, questionnaire...);
- les éléments théoriques de base : la population, l'échantillon, l'information (distinction entre variables qualitatives -nominales et ordinales- et variables quantitatives -discrètes et continues-), les analyses descriptive et inférentielle ;
- l'analyse descriptive uni-variée : étude de la distribution des variables au moyen des tableaux de fréquences et pourcentages, des mesures de tendance centrale, des mesures de dispersion, des paramètres de symétrie ainsi que des représentations graphiques ;
- l'analyse descriptive bivariée : étude de l'association entre deux variables nominales (tableaux croisés, graphiques et mesure d'association), ainsi qu'entre deux variables numériques (graphiques, corrélation, régression)
- l'utilisation du logiciel Excel pour effectuer les traitements statistiques nécessaires pour répondre à une hypothèse;
- la description et l'interprétation de données statistiques dans une optique de recherche scientifique et de compréhension de phénomènes sociaux.

Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux portant sur les concepts et outils statistiques à maîtriser ;

Démonstrations et exemples concrets de mise en application des outils et concepts présentés ;

Réalisation d'une enquête statistique ;

Tutoriel concernant l'utilisation du logiciel Excel ;

Séance en salle informatique (en décembre) pour la réalisation d'un travail visant à analyser la base de données issue de l'enquête statistique à l'aide du logiciel Excel ;

Séances d'exercices réalisés en cours : résolution de situations-problèmes. Travail autonome suivi d'une correction collective.

Dispositifs d'aide à la réussite

En plus des exercices d'appropriation et d'application proposés à chaque séance de cours, une évaluation formative (un test) est prévue en fin de quadrimestre. Une correction collective du test ainsi qu'une séance de questions-réponses sont ensuite organisées à la suite du test.

Un tutoriel sous forme d'exposé vidéo sera disponible en ligne afin de permettre aux étudiants de s'approprier le logiciel Excel à leur rythme avant la séance en salle informatique (en décembre).

Ouvrages de référence

- Albarello, L., Bourgeois, E., & Guyot, J.-L. (2007). *Statistique descriptive: Un outil pour les praticiens-chercheurs*. Bruxelles: De Boeck.
- Blöss, T., & Grossetti, M. (1999). *Introduction aux méthodes statistiques en sociologie*. Paris: PUF.
- Crauser, J.-P., Harvatopoulos, Y., & Sarmin, P. (1989). *Guide pratique d'analyse des données*. Paris: Les Editions d'Organisation.
- Desrosières, A. (2008). *L'argument statistique I : Pour une sociologie historique de la quantification*. Paris: Presses de l'Ecole des Mines de Paris.
- Desrosières, A. (2008). *L'argument statistique II : Gouverner par les nombres*. Paris: Presses de l'Ecole des Mines de Paris.

- De Singly, F. (2012), *Le questionnaire. L'enquête et ses méthodes*. Paris: Armand Colin, Collection 128 (3e édition).
- Fox, W. (1999). *Statistiques sociales*. Laval: Les Presses de l'Université Laval.
- Howell, D. C. (2008). *Méthodes statistiques en sciences humaines*. Bruxelles: De Boeck.
- Klatzmann, J. (1992). *Attention statistiques : comment déjouer les pièges ?*. Paris: La Découverte.
- Le Guen, M. (2002). La boîte à moustaches pour sensibiliser à la statistique. *Bulletin de méthodologie sociologique*, 73, 43-64.
- Martin, O. (2012). *L'analyse quantitative des données*. Paris: Armand Colin, Collection 128.
- Rude, N., & Retel, O. (2003). *Statistiques en psychologie. Cours et exercices*. Paris: In Press.

Supports

- Un syllabus reprenant l'ensemble de la matière ainsi que les exercices ;
- Des présentations powerpoint pour chaque séance de cours, disponibles sur ConnectED ;
- La résolution des exercices vus au cours, disponible sur ConnectED;
- Un tutoriel sous forme d'exposé vidéo concernant l'utilisation du logiciel Excel.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Test organisé dans le cadre du cours (évaluation formative).
- Travail individuel visant à analyser une base de données et à tester une hypothèse à l'aide du logiciel Excel.
- Examen écrit visant à évaluer le degré d'appropriation des acquis des apprentissages.
 - L'examen prévoit 3 types de questions :
 - Questions relatives à l'utilisation des outils statistiques (Résolution d'exercices semblables (mais non identiques) à ceux vus au cours).
 - Questions de restitution évaluant le degré de compréhension des théories, concepts et outils statistiques ainsi que de leur utilisation dans une démarche de recherche.
 - Questions d'interprétation de données statistiques (un tableau, un graphique, une série de données chiffrées...).

Mêmes modalités et critères pour chaque période d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	40			Trv	40
Période d'évaluation	Exe	60			Exe	60

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'unité d'enseignement, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Introduction à la démarche de recherche			
Code	11_SOAS1B08ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie SCHOTS (marie.schots@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) Lucie DEWEER (lucie.deweer@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Comme l'évoque l'intitulé, cette activité d'apprentissage introduit les étudiant-e-s à la démarche de recherche en sciences sociales. La recherche en sciences sociales constitue, en effet, un appui indispensable à la pratique des travailleurs sociaux. Regroupant des disciplines qui « historiquement, ont contribué à la professionnalisation, à la reconnaissance et à la constitution de l'univers du travail social » (Gaspar & Foucart, 2012, p. 14), les sciences sociales fournissent aux travailleurs sociaux des "boîtes à outils" et des connaissances utiles à l'action. Il est donc important que tout-e assistant-e social-e soit formé-e à la démarche de recherche scientifique pour pouvoir utiliser les résultats de ces recherches comme « moyen de connaissance sur leur professionnalité [mais aussi] comme moyen de résister à des résultats dont ils réfutent l'interprétation et/ou l'utilisation » (Gaspar & Foucart, 2012, p. 17).

Au travers de cette activité d'apprentissage, il s'agit donc de favoriser une ouverture d'esprit, cherchant à élargir/approfondir sa compréhension des problèmes posés par la pratique mais aussi d'aiguiser un esprit critique et réflexif. En ce sens, cette activité d'apprentissage est complémentaire aux différentes activités du cursus, en particulier les AIP. Parallèlement, elle constitue une première étape dans le processus menant au TFE, en passant par le cours de Méthodologie de la recherche sociale du B2.

Entrer dans une démarche de recherche, c'est d'abord poser une question de recherche, en se basant sur une première exploration de l'objet d'étude. Contrairement aux apparences, cela n'a rien d'évident ! Une question de recherche n'est pas une simple question posée spontanément ! Elle constitue un premier moyen de mise en œuvre d'une des dimensions essentielles de la démarche scientifique : la rupture avec les préjugés et les prénotions. Pour ce faire, il est nécessaire de prendre appui sur des outils, de la méthode et sur une démarche réflexive. C'est ce à quoi invite cette activité d'apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Mener une recherche documentaire efficace : cerner son objet de recherche, choisir les bons outils et les méthodes adéquates pour recueillir l'information sur cet objet, évaluer la qualité des sources;
- Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques, essentiellement en matière de droits d'auteur (bibliographie, citations) mais aussi au niveau de la forme attendue pour un travail d'études supérieures;
- Analyser et résumer un texte scientifique, et synthétiser les apports de plusieurs sources scientifiques;
- Construire un esprit critique : distinguer entre faits et représentations sociales, jugements, prénotions ; confronter, questionner et prendre distance par rapport à des savoirs proposés ; identifier l'argumentation des auteurs afin d'entrer dans une démarche de compréhension des concepts utilisés dans le travail social.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- **Apprendre à chercher de la documentation pertinente** : étapes de la recherche documentaire, formes de publication, outils de la recherche, évaluation des sources documentaires
- **Apprendre à comprendre, expliquer, s'approprier** : cerner son sujet de recherche, travail sur la question de recherche, lecture/résumé/analyse de textes, confrontation de textes scientifiques
- **Apprendre à rédiger** : normes de présentation des travaux scientifiques, y compris bibliographies et citations

Démarches d'apprentissage

- Approche inductive
- Approche interactive
- Emploi des nouvelles technologies
- Travail de groupe
- Travail en autonomie
- Laboratoire - expérimentation

Dispositifs d'aide à la réussite

- Cours en groupes réduits
- Accompagnement à toutes les séances de cours à l'élaboration du travail final
- Différents moments de questions-réponses
- Travail intermédiaire et évaluation formative
- Atelier d'application

Ouvrages de référence

- Gaspar, J.-F., & Foucart, J. (2012). Recherche et travail social : enjeux scientifiques et académiques, pratiques et professionnels. *Quête de légitimité et concurrences. Pensée plurielle*, (30-31), 11-23.
- Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris: Dunod.
- Service des bibliothèques de l'UQAM. (s. d.). *Infosphère*. Consulté à l'adresse <http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/>
- Université de Genève - Bibliothèque. (s. d.). *Infotrack : formation aux compétences informationnelles*. Consulté à l'adresse <https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=5>
- Van Campenhoudt, L. (2007). *Introduction à l'analyse des phénomènes sociaux*. Paris: Dunod.

Supports

- Syllabus
- Notes de cours
- Présentations PPT
- Sites internet
- Activités sur connectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail intermédiaire (bibliographie), faisant l'objet d'une évaluation formative (non notée).

Un feed-back des enseignantes est prévu donnant l'occasion à l'étudiant-e d'améliorer sa bibliographie en vue du travail final. Aucun autre moment de feed-back n'est organisé, sauf absence justifiée par un certificat médical ou un motif légitime reconnu par la direction.

La note de cette activité d'apprentissage repose sur un travail final à remettre lors des périodes d'évaluation, selon la proportion :

- Bibliographie et citations : 35% de la note finale
- Introduction, confrontation et synthèse des sources, question de recherche et démarche réflexive : 65% de la note finale

Mêmes modalités et critères pour chaque période d'évaluation (janvier, juin et septembre) : voir note "consignes pour le travail".

A chaque période d'évaluation, une permanence de remise de travail est organisée. L'épreuve est considérée comme présentée si l'étudiant-e a signé le registre de présence ET si l'étudiant-e a remis un travail qui comporte au moins une page de garde. Aucun autre moment de permanence n'est organisé, sauf absence justifiée par un certificat médical ou un motif légitime reconnu par la direction.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	100			Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).